



Solutions pour
les sols amiantés

nora[®]

I Rénovations des sols amiantés

Problématique de l'amiante dans le bâtiment

Jusqu'en 1997, l'amiante était autorisée dans la fabrication des produits de construction. Aujourd'hui nous la retrouvons dans de nombreux bâtiments dans les calorifugeages et flocages, dans des plaques cartonnées, dans divers produits en ciment, dans des liants et aussi dans les dalles vinyles amiantées.

Les importants coûts et la complexité à réaliser le désamiantage, notamment dans les locaux occupés, poussent à mettre en oeuvre d'autres méthodes que le désamiantage complet.

Règles techniques pour intervenir sur d'anciens revêtements de sol amiantés

Le décret du 4 mai 2012 sur le code du travail définit les règles techniques pour intervenir sur les chantiers contenant

de l'amiante. Il vise ainsi à améliorer la protection des travailleurs exposés. Tous les travaux sur l'amiante peuvent libérer des particules dangereuses. Ils sont classés en sous-section 3 ou en sous-section 4 selon leurs natures et les risques de poussières qu'ils peuvent libérer. Les sous-sections déterminent les mesures de protection pour les salariés. Quelle que soit la sous-section, une formation préalable est obligatoire pour les salariés intervenant sur de l'amiante. Les travaux en sous-section 3 consistent au retrait ou à l'encapsulation des sols contenant de l'amiante. Les travaux en sous-section 4 consistent à recouvrir les sols contenant de l'amiante sans en modifier sa nature, ils présentent moins de contraintes qu'en sous-section 3.



Intervenir sur de l'amiante avec des revêtements de sol nora®

nora® propose 3 solutions pour traiter les sols amiantés

Nature des travaux	Classification	Solutions nora®
Pose plombante avec poissant sur des dalles vinyles amiantées	Sous-section 4	Dalles norament® 975 LL design grano / serra
Encapsulage des dalles vinyles amiantées avec un ragréage	Sous-section 3	Toute la gamme standard nora®
Collage d'un revêtement sur des dalles vinyles amiantées	Sous-section 3	Dalles norament® 926 grano / satura / serra en pose collée

Solution de rénovation avec du norament® 975 LL : rapide et sans incidence pour les occupants

La gamme norament® 975 LL comprend deux designs standard comprenant chacun quelques coloris. (A partir de 600 m² nous pouvons proposer d'autres coloris en fabrication spéciale.)

Parmi les 3 solutions nora®, celle de la pose des dalles plombantes norament® 975 LL présente de nombreux avantages et s'applique en sous-section 4.

- Installation des dalles avec une colle poissante
- Travaux en sous-section 4, ce qui limite les mesures de protection à prendre pour les salariés en comparaison aux mesures des solutions en sous-section 3
- Pose rapide avec un minimum de contrainte pour les occupants et poseurs
- Pas de fermeture au passage de piétons durant la durée des travaux
- Pas de nuisances olfactives
- Réduction des bruits d'impact de 8 dB
- Confort à la marche
- Revêtement sans chlore et sans phtalates
- Dimensions stables dans le temps, ce qui implique que les joints resteront fermés

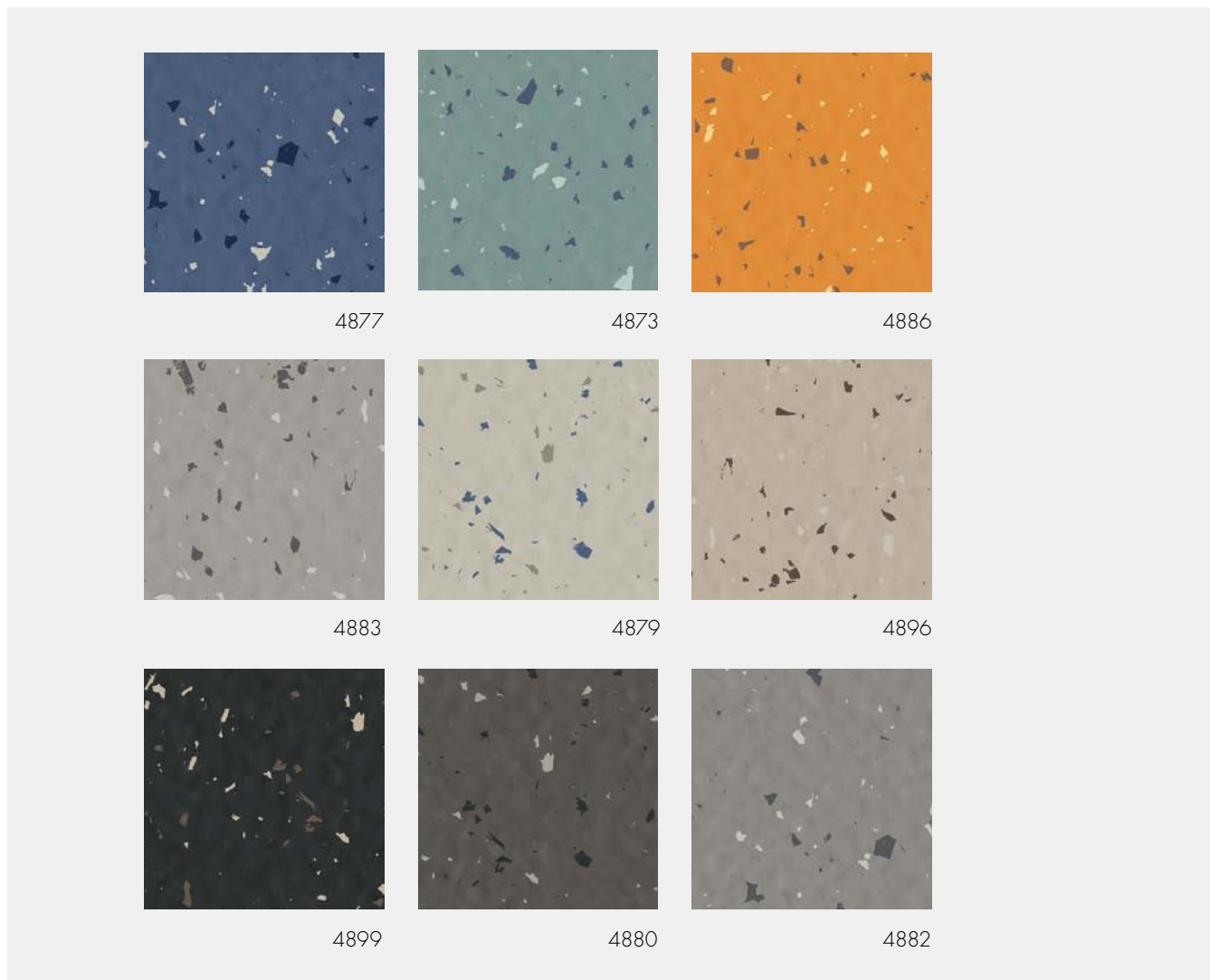
Nous préconisons des colles poissantes validées par les fabricants et bénéficiant de la certification EMI CODE EC 1 afin de garantir une bonne qualité de l'air. Nous vous invitons à nous consulter pour en connaître plus sur ces colles.



norament® 975 LL - design grano

Structure martelée

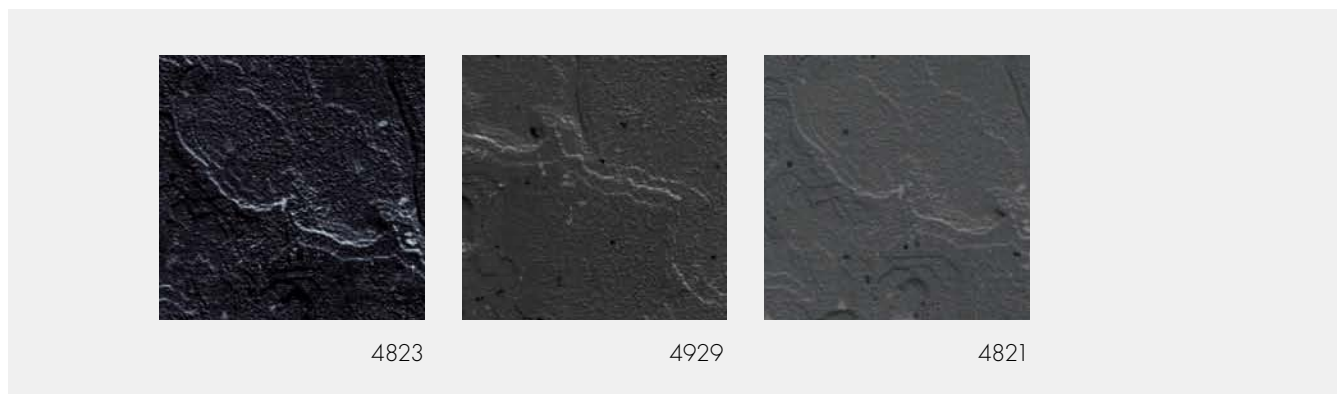
Disponible en de 1000 mm x 1000 mm

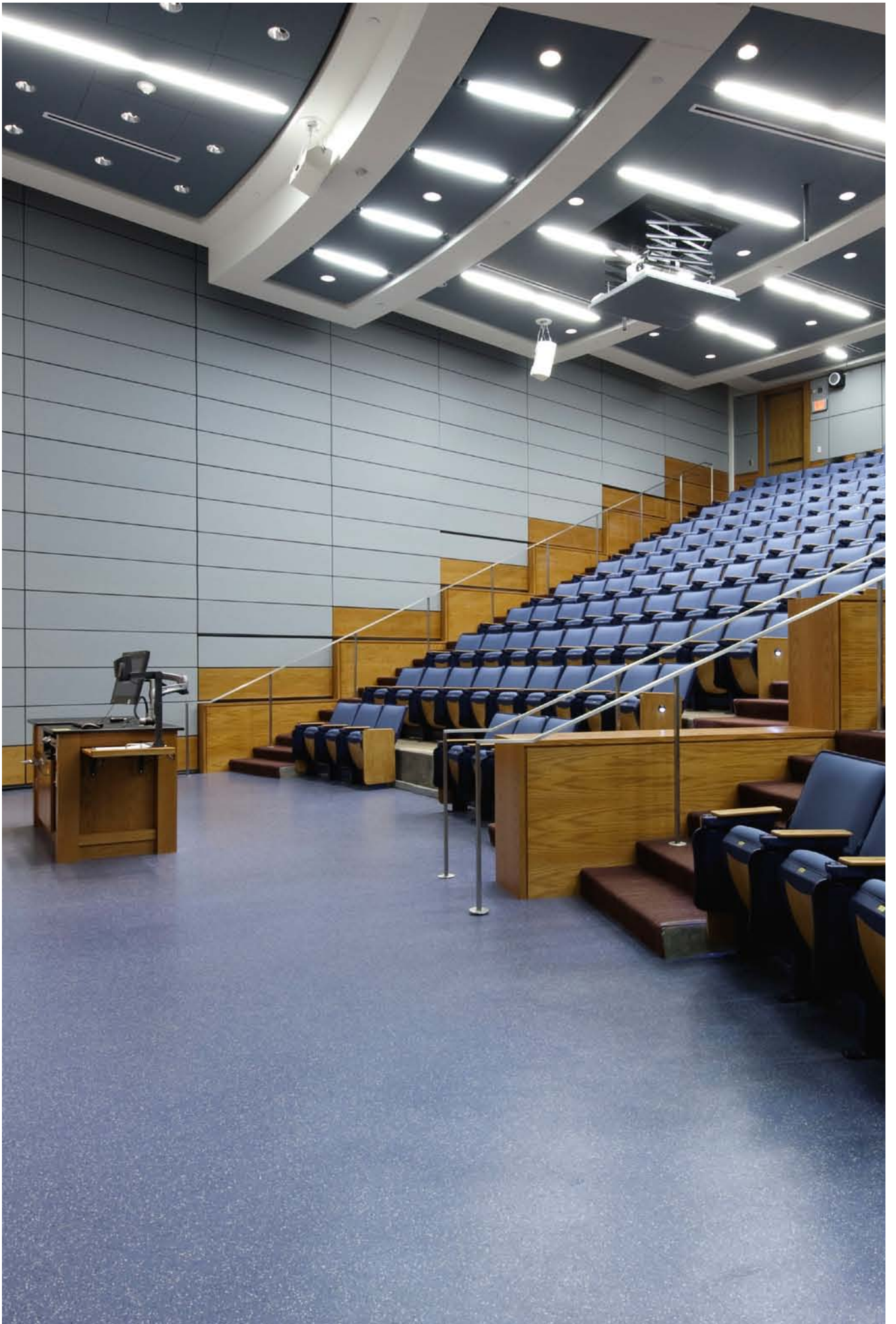


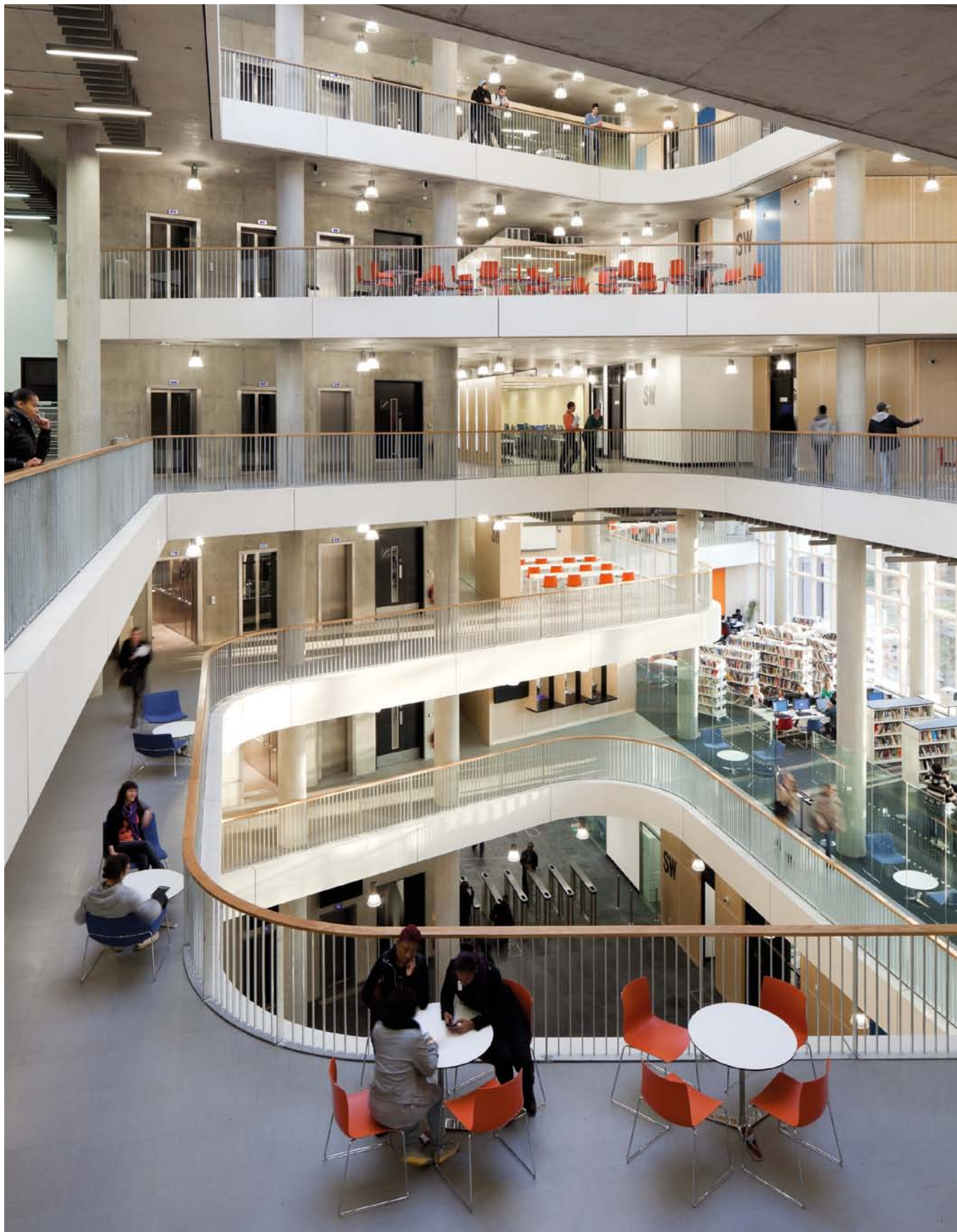
norament® 975 LL - design serra

Structure en relief

Disponible en de 1000 mm x 500 mm







nora revêtements de sols SARL

3 Avenue du Canada | Parc Technopolis | CS 70072

Bât. Sigma 5 | 91978 Courtabœuf Cedex, France

Tél. : +33 (0) 1 69 33 14 51 | Fax : +33 (0) 1 69 33 14 54

E-Mail : info-fr@nora.com

Internet : www.nora.com/fr